



Mme Marianne JAOUEN  
M. Daniel BREUILLER  
Candidats EELV  
11eme circonscription du Val de marne

Objet : Réponse à votre communiqué d'après le 1<sup>er</sup> tour du 11 juin

Chère Marianne, cher Daniel,

Au nom des Insoumises et des Insoumis de la 11<sup>e</sup> circonscription, nous vous remercions de votre communiqué en date du 12 juin, qui a le grand mérite de placer le débat du second tour des élections législatives sur le seul terrain légitime : celui du programme et des propositions précises. L'appel à l'intelligence de chacune et de chacun constitue la bonne méthode à la fois pour faire progresser le débat démocratique, pour éclairer le vote et surtout pour favoriser la mobilisation citoyenne indispensable, au-delà des échéances électorales.

Mais avant de répondre précisément à vos interpellations, nous tenons à vous féliciter de votre très bon résultat, notamment à Arcueil. C'est une bonne nouvelle pour toutes celles et tous ceux qui sont attachés à l'écologie, qui en comprennent les liens profonds avec les questions sociales et démocratiques, et qui perçoivent en quoi l'écologie implique une rupture avec les politiques libérales. Après la victoire de Benoît Hamon aux primaires du PS sur une ligne politique marquée par l'écologie, c'est la confirmation de ce que toute la campagne présidentielle et celle des législatives nous a donné comme intuition : notre société est prête pour la transition écologique.

Comme vous le savez, notre programme, L'Avenir en commun, prend comme point de départ l'ampleur des crises écologiques, dans leur diversité et dans leurs interactions, avec ce fait que la biosphère est aujourd'hui gravement menacée – et avec elle, les conditions d'une vie décente pour l'humanité. C'est même sur cette communauté de destin partagée par tous les êtres humains que nous redéfinissons l'égalité entre toutes et tous. Nous constatons que l'entrée dans l'anthropocène est due à une organisation particulière de nos modes de production, d'échange et de consommation : c'est un système qu'il convient de changer, sans faire porter sur les épaules de tout être humain une responsabilité qui dépasse sa personne. C'est pourquoi nous refusons les politiques de l'offre ainsi que l'imaginaire qui l'accompagne, à grand renfort de conditionnement publicitaire.

Ce cadre de réflexion posé, nous souhaitons que la loi fondamentale, la constitution, contienne la « règle verte », le principe selon lequel nous refusons les destructions de ressources renouvelables au-delà de ce que la planète est capable de restituer ainsi que la production de déchets au-delà de ce qu'elle peut absorber. Cette règle nous semble bien plus pertinente que la « règle d'or » des libéraux : on peut supprimer une dette d'argent par accord mutuel ou par convention, mais on ne peut pas passer outre la dette écologique. Pour y parvenir, nous pensons

nécessaire que la transition écologique fasse l'objet de la définition d'objectifs à différentes échelles, avec des calendriers de réalisation et la recherche de la plus grande cohérence possible entre tous les aspects du règlement concret des problèmes : par exemple, l'articulation entre la montée en puissance de formations qualifiantes dans tel domaine, le développement de la filière professionnelle correspondante, l'évolution de la commande publique pour aider au lancement de la filière, les changements dans les réglementations pour se débarrasser des pratiques polluantes et favoriser l'émergence des alternatives... Ce principe pourrait être illustré dans le domaine des écomatériaux avec les filières complémentaires bois/paille/terre crue.

C'est ce que nous mettons derrière le terme de « planification écologique ». Nous reconnaissons à la planification de l'après-guerre le mérite d'avoir permis de reconstruire le pays. Nous pensons cependant possible de développer une méthode beaucoup plus décentralisée et participative pour l'élaboration de diagnostics et de propositions adaptées à la diversité des territoires, pour permettre la mutualisation des expériences positives, servant de base à des lois de programmation et des lois portant des financements pluriannuels, la mise en œuvre relevant du principe de subsidiarité et de l'implication de tous les acteurs : publics, privés, associatifs, syndicaux, citoyens.

Nous avons publié dès le début de décembre le livre *L'Avenir en commun* et depuis près de quarante livrets thématiques précisant nos propositions, notamment sur l'énergie, les déchets, la mer, l'agriculture, l'économie sociale et solidaire...). Nous ne pouvons ici que donner quelques mesures qui nous semblent significatives, même si pour nous le fait d'avoir un programme d'ensemble cohérent et chiffré est essentiel.

Dans le domaine de l'énergie, nous nous basons sur les scénarios de NégaWatt et de l'ADEME pour fixer l'objectif de 100 % d'énergie renouvelable en 2050, ce qui suppose la sortie du nucléaire (à commencer par les 18 réacteurs qui atteignent leur limite d'âge dans le quinquennat et la fin du projet Cigéo à Bure) ainsi que des énergies fossiles (à commencer par le diesel). Nous fondons notre méthode sur la création d'un pôle public de l'énergie, d'une distribution publique de l'électricité avec un accès garanti égal sur tout le territoire national, une première tranche gratuite couvrant les besoins essentiels et une tarification progressive pénalisant les mésusages. Pour la production, la plus grande diversité dans les ressources utilisées et l'adaptation aux caractéristiques des territoires est nécessaire : unités de toutes tailles, entreprises publiques, privées, coopératives citoyennes, régies publiques, production destinée à l'autoconsommation... Cela s'accompagne d'un plan de rénovation thermique des bâtiments, avec une attention particulière aux passoires thermiques et à la précarité énergétique.

Nous programmons un passage à une agriculture bio et paysanne en dix ans, en appui sur une réforme de l'accès au foncier encourageant la création de ferme à taille humaine, sur la création de marchés par le passage en cinq ans au 100 % bio dans la restauration collective, et sur l'accès offerte à toutes et tous à une alimentation de qualité grâce à l'augmentation du SMIC et des bas salaires. La reconstitution de sols vivants est un enjeu essentiel, tout comme la fin des épandages de produits toxiques et la destruction d'habitats nécessaires à la préservation de la biodiversité (ce qui vaut aussi bien à la campagne qu'en ville). Comme dans les autres domaines touchant au commerce international, nous remettons en cause les exportations massives qui déstructurent les paysanneries locales de nombre de pays : le produire et consommer local, le protectionnisme

solidaire, pour nous, cela vaut pour tous les peuples et tous les pays. Nous sommes d'ailleurs fier-e-s de l'appréciation très positive sur notre programme portée par les ONG de solidarité avec les pays du Sud.

Pour les transports de personnes, nous préférons clairement le train aux cars Macron. Nous refusons de livrer à la mise en concurrence un secteur aussi essentiel. Et pour les marchandises, d'abord réorganiser les circuits, relocaliser l'industrie, pour supprimer des déplacements inutiles, puis privilégier le fret ferroviaire, réintroduire le wagon isolé, favoriser les canaux et le cabotage... (« d'abord » et « ensuite » sont à prendre ici au sens de la construction du raisonnement, en pratique, les deux doivent se mener de front, de manière programmée). Nous renvoyons à la réponse de Jean-Luc Mélenchon au Club des villes et territoires cyclables pour le détail de nos mesures en faveur du vélo et de la marche.

En matière d'aménagement du territoire, nous visons la fin de la spécialisation source de déplacements inutiles domicile-travail-consommation-loisirs et nous estimons nécessaire l'articulation entre une densification apte à stopper la destruction de terres agricoles et d'espaces naturels tout en offrant un bâti plus économe en énergie, et la préservation d'espaces naturels en ville. La question trouve une illustration frappante avec le devenir de l'îlot Paix-Reims au plateau Mazagran, à Gentilly, d'autant qu'elle rejoint la question démocratique et la place des habitant-e-s dans la réflexion sur le devenir de la ville. Nous refusons également les projets tels qu'Europacity à Gonesse où le bétonnage du plateau de Saclay, incluant le coûteux et inutile transfert de l'ENS de Cachan. L'origine de ces projets se trouve dans une conception initiale du Grand Paris, dans les cercles idéologiquement libéraux et intéressés financièrement aux réalisations projetées, basée sur la concurrence entre grandes métropoles mondiales. Notre projet repose sur la coopération entre territoires et sur la recherche d'espace dans lesquels chacune et chacun peut retrouver la maîtrise de sa propre existence. Ce sont donc là encore deux visions diamétralement opposées.

Nous avons probablement une différence d'appréciation sur le devenir du travail. Notre conviction est que la quantité de travail nécessaire à la transition écologique est telle que nous ne manquerons pas d'activité. Mais nous convergeons sur l'importance de la réduction du temps de travail – ce qui suppose que nous préservions une durée légale du travail, alors que le projet du nouveau Président repose sur sa remise en cause. Vous vous en doutez, sur ce sujet, nous ne lâcherons rien.

Un mot rapide sur les libertés publiques : la transcription dans la loi ordinaire des mesures principales de l'état d'urgence est la nouvelle étape d'une dérive engagée depuis plusieurs années. Elle serait extrêmement grave. Nous avons constaté le détournement de l'état d'urgence pour interdire, limiter, réprimer les manifestations pourtant totalement pacifiques à l'occasion de la COP 21 : nombreuses ont été les assignations à résidence de militant-e-s écologistes ou syndicaliste. La répression violente des manifestations contre la loi travail en ont été le prolongement. Ce volet répressif est nécessaire au pouvoir en place pour imposer des régressions aussi violentes pour le corps social que celles dévoilées récemment par la presse – alors qu'elles auraient dû être annoncées clairement, honnêtement, et débattues avant le premier tour des législatives. Nous combattons ces nouvelles régressions.

Nous portons également la volonté farouche de défendre l'égalité et de faire reculer toutes les discriminations : de sexe, de genre, d'orientation sexuelle, d'origine géographique, de couleur de peau, à raison d'une religion supposée, en lien avec le handicap... La République, c'est partout et pour tout le monde.

Enfin, notre conception du rôle de député-e, c'est celle du député-militant : détenteur d'un mandat unique, actif à l'Assemblée nationale, présent dans les luttes. Les élu-e-s locaux de la 11<sup>e</sup> circonscription pourront compter sur leur député insoumis pour peser de tout son poids institutionnel en faveur des projets qu'ils/elles porteront et qui s'inscriront dans les valeurs humanistes, sociales, démocratiques, écologistes que nous partageons.

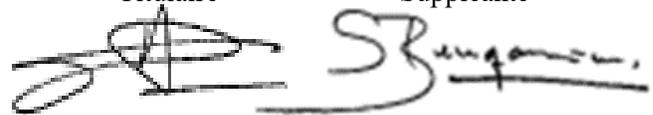
Nous pourrions vous adresser une réponse encore bien plus longue. La place et le temps nous manquent. Si nous savons nous retrouver, avec toutes celles et tous ceux qui partagent l'essentiel avec nous, le mandat qui vient sera riche de bien des échanges.

Amitiés,

À Villejuif, le 13 juin 2017

Djamel Arrouche  
Titulaire

Soulef Bergounioux  
Suppléante



**Djamel Arrouche & Soulef Bergounioux**  
**Candidats de la France Insoumise**  
aux législatives (11<sup>ème</sup> circonscription du Val-de-Marne)  
soutenus par **Jean-Luc Mélenchon**

[www.arrouchejlm2017.fr](http://www.arrouchejlm2017.fr)



[arrouche.jlm2017@gmail.com](mailto:arrouche.jlm2017@gmail.com)



[DjamelArrouche](https://www.facebook.com/DjamelArrouche)



[@DjamelArrouche](https://twitter.com/DjamelArrouche)



07 69 34 96 70